

COMMUNIQUE DE PRESSE

« 1 jeune, 1 solution »

La branche retraite complémentaire et prévoyance s'engage pour l'insertion professionnelle des jeunes

Paris, le 22 juillet 2021 – Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », l'association d'employeurs de la branche retraite complémentaire et prévoyance signe avec le Haut-commissariat à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises une convention de partenariat, visant à favoriser l'accueil d'un millier de jeunes en alternance, et à développer les stages dès le collège, ainsi qu'à mieux faire connaître les métiers et perspectives de carrière qui leur sont proposés dans le secteur de la protection sociale. La signature s'est faite en présence d'alternants issus des groupes de protection sociale Malakoff Humanis, AG2R LA MONDIALE et Apicil.

L'insertion professionnelle des jeunes constitue un axe fort de la politique sociale des entreprises de la branche retraite complémentaire et prévoyance. Dans un contexte où les jeunes éprouvent plus de difficultés à s'insérer professionnellement, l'association d'employeurs et les organisations syndicales représentatives de la branche professionnelle entendent développer les actions concrètes menées maintenant depuis plusieurs années, pour l'insertion et la formation des jeunes. La convention signée avec le Haut-commissariat à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises s'inscrit dans le plan gouvernemental « 1 jeune, 1 solution », et concrétise ces engagements.

Accueillir 1000 jeunes en alternance et 1000 collégiens par an

L'Association d'employeurs s'engage à ce que les entreprises de la branche retraite complémentaire et prévoyance accueillent au moins 1 000 alternants en 2021, en favorisant, en particulier, l'accès aux jeunes en situation de handicap. 798 jeunes ont été recrutés en alternance en 2020 au sein de la branche professionnelle.

Par ailleurs, elle réitère, dans cette convention, l'engagement pris avec l'Education nationale, de proposer 1 000 stages de découverte aux collégiens de 3^{ème}, afin de leur permettre de découvrir le monde du travail et d'acquérir une première vision opérationnelle de l'entreprise.

Mieux faire connaître les perspectives de carrière des métiers de la retraite et de la protection sociale

La branche retraite complémentaire et prévoyance s'engage à développer les actions de promotion des métiers qu'elle recouvre, auprès des jeunes et de leur entourage, à travers la participation à des forums, salons et au développement de partenariats auprès d'acteurs institutionnels ou de la formation initiale (écoles, CFA..).

Inciter les collaborateurs de la branche à devenir des « ambassadeurs » et « mentors »

Chacun des collaborateurs de la branche peut jouer un rôle d'ambassadeur des métiers de la retraite et de la protection sociale et de facilitateur auprès des jeunes, dans le cadre de leur démarche d'orientation professionnelle et de la recherche de stages, d'emploi ou de formation. La branche souhaite investir ce levier. De même qu'elle entend développer les moyens d'inciter les collaborateurs au mentorat.

« Les 30 000 collaborateurs de la branche retraite et prévoyance sont l'épine dorsale de notre politique jeunes, tant ils représentent un formidable levier dans la formation et l'insertion professionnelles des jeunes. Ils sont aussi les promoteurs de nos métiers, qui offrent une variété de débouchés et font la part belle à l'innovation. C'est pourquoi nous avons décidé au travers de cette convention d'investir particulièrement dans l'accompagnement de nos collaborateurs, en complément des actions de promotion que nous menons par ailleurs », commente **François-Xavier Selleret, Président de l'Association d'employeurs des institutions de retraite complémentaire et de prévoyance et Directeur général de l'Agirc-Arrco.**

« Au lancement du plan « 1 jeune, 1 solution », nous avons fait le pari de la mobilisation de l'ensemble des filières comme condition de réussite. Je suis heureux de constater que les branches professionnelles ont à cœur de s'engager pour l'emploi des jeunes et qu'elles misent sur notre jeunesse pour la relance économique de notre pays. Avec 30 000 collaborateurs engagés pour accueillir des jeunes en alternance ou pour devenir mentor, la branche Retraite et Prévoyance prend toute sa part dans cette mobilisation nationale pour la jeunesse », déclare **Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises.**

À propos de la Branche professionnelle Retraite complémentaire et Prévoyance

Elle regroupe 30 000 salariés travaillant au sein de 13 groupes paritaires de protection sociale (métropolitains et outre-mer), qui assurent chacun la gestion de la retraite complémentaire obligatoire Agirc-Arrco. Notamment, AG2R LA MONDIALE, Agrica, Apicil, Klesia, Malakoff Humanis, Pro BTP... En termes d'emplois, la branche recouvre plus de 60 métiers dans des domaines très variés : relation client, finance, informatique, marketing, action sociale... Les groupes de protection sociale développent également des services d'assurance de personnes pour les entreprises, les salariés et les retraités.

A propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 23 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,6 million d'entreprises adhèrent au régime. 13 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève aujourd'hui à 83 Md€. Les orientations stratégiques du régime pour une période de quatre ans – Ambition Retraite 2022 – ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé. Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

A propos du dispositif « 1 jeune, 1 solution »

Lancé en juillet 2020, le plan « 1 jeune, 1 solution » mobilise près de 10 milliards d'euros, dans le cadre de France Relance, pour aider les jeunes à trouver un emploi ou une formation et les accompagner dans leur orientation. La plateforme 1jeune1solution.gouv.fr permet à chaque jeune de moins de 30 ans d'avoir accès en quelques clics à 300 000 offres d'emploi et d'alternance, 20 000 offres de stage, 1 500 événements de recrutement ainsi qu'à une palette de services : mentorat, simulateur d'aides, module d'aide à la création d'entreprise, accompagnement à la réalisation d'un CV vidéo, etc.

Contact presse

Virginie BELLOIR – Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr – 06 99 66 84 94

Mallaury SAVOIE – Haut-commissariat à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises – mallaury.savoi@cab.travail.gouv.fr – 07 64 09 04 85